

**Contact :**

Arnaud de BRESSON

Paris EUROPLACE

Délégué général

Tel : +33 1 49 27 11 44

Email: [bresson@paris-europlace.com](mailto:bresson@paris-europlace.com)**Communiqué de Presse****Marchés Financiers de Matières Premières Agricoles  
Recommandations Formulées à la Présidence Française du G20****Pour une Meilleure Transparence et Régulation****Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2011**

Paris EUROPLACE a présenté aujourd'hui les recommandations de sa commission « Développement des marchés de matières premières agricoles », présidée par Pierre Moraillon, Responsable Mondial du *Group Coverage Projects*, chez Crédit Agricole CIB, en vue des prochaines réunions du G20.

Cette contribution de Paris EUROPLACE, sollicitée par Christine Lagarde, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, a pour but de recueillir les réflexions et propositions de la place financière de Paris sur l'une des trois priorités de la présidence française du G20 : la régulation des marchés des matières premières. La Présidence française souhaite trouver des solutions collectives pour réduire la volatilité des prix des matières premières, notamment énergétiques et agricoles, qui pèse sur la croissance mondiale et menace la sécurité alimentaire.

**La position présentée par Paris EUROPLACE a associé toutes les parties prenantes des marchés financiers agricoles : producteurs, négociants, intermédiaires et banques.**

**Elle exprime leur vision consensuelle sur les moyens à mettre en œuvre pour mieux encadrer ces marchés, dans un contexte de hausse tendancielle et de forte variation des prix.**

Face à ces deux phénomènes qui s'expliquent avant tout par les fondamentaux des marchés physiques (essor de la demande, rigidité de la production, baisse des stocks, sensibilité aux taux de change et à la géopolitique, absence de statistiques mondiales), **les acteurs des marchés financiers agricoles proposent une meilleure régulation et une plus grande transparence pour en améliorer le fonctionnement et en réaffirmer la finalité, et formulent 8 propositions opérationnelles.**

**Proposition #1**

Créer un cadre réglementé renforcé, avec à titre d'exemple la constitution d'un organe de régulation européen des marchés financiers agricoles.

**Proposition #2**

Créer un registre mondial qui consigne l'ensemble des transactions financières sur des sous-jacents agricoles avec mention des montants et des maturités, et accessible aux régulateurs financiers.

**Proposition #3**

Classifier dans un registre anonyme la finalité des opérations de marché, selon qu'elles sont adossées ou pas à des actifs physiques ou financiers, afin de pouvoir analyser la dynamique, les dysfonctionnements et les abus éventuels, et le cas échéant prendre des mesures correctives.

**Proposition #4**

Renforcer le rôle politique de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et la doter de ressources financières adéquates, afin qu'elle centralise et diffuse les statistiques mondiales sur les marchés agricoles physiques, ce qui permettrait d'atténuer la volatilité des prix.

**Proposition #5**

Donner l'autorisation de traiter sur les marchés à terme de matières premières agricoles après avoir suivi une formation minimale aux fondamentaux des marchés sous-jacents, afin d'avoir une meilleure compréhension des spécificités des marchés physiques.

**Proposition #6**

Limitier les positions sur l'ensemble des segments de marché, afin d'éviter les transactions trop importantes qui font décaler les prix et les tentatives de « squeeze ».

**Proposition #7**

Inciter les opérateurs privés à développer les capacités de stockage, par des mesures adaptées, venant des pouvoirs publics.

**Proposition #8**

Inciter la communauté internationale à mettre en place des couvertures de prix pour les pays importateurs de grains les plus pauvres.

En sa qualité de Président de la Commission « Développement des marchés de matières premières agricoles » de Paris EUROPLACE, Pierre Moraillon, souligne : « *Nos conclusions illustrent que les intervenants des marchés financiers agricoles sont à la fois volontaires sur les questions de régulation et proactifs dans la recherche de solutions opérationnelles pour les enjeux clef comme la sécurité alimentaire. Ces travaux ont d'ailleurs d'autant plus de portée qu'ils ont impliqué tous les intervenants des marchés agricoles (producteurs, négociants, financiers, acteurs du développement). C'est un signal positif adressé au G20.* »

Arnaud de Bresson, Délégué Général de Paris EUROPLACE déclare : « *Paris EUROPLACE, qui réunit les acteurs de l'industrie financière basés en Paris, entend contribuer à la mise en place d'une meilleure régulation et transparence des marchés de matières premières, conditions de leur développement dans le long terme, dans une approche résolument européenne et mondiale. Avec la participation active des parties prenantes concernées, la place de Paris mène également une action résolue, à travers le lancement de nouvelles initiatives, pour renforcer son positionnement international sur les marchés de matières premières agricoles, du gaz, de l'électricité et de la finance carbone.* »

La Commission « Développement des marchés de matières premières agricoles » est l'une des trois commissions créées en décembre 2010 par Paris EUROPLACE pour accompagner les priorités françaises dans le cadre de la présidence du G20 sur le thème spécifique des marchés de matières premières. Les deux autres commissions, dédiées au marché du carbone et aux marchés de l'électricité et du gaz, devraient prochainement rendre leurs conclusions.